


 [**Aucun objet**]

Je

De: "Association Vigi-éole" <vigleole@yahoo.fr> 

À: "SYLVAIN VIAUT" <s.viaut@sudouest.com>

Monsieur,

Nous nous permettons de réitérer notre demande de droit de réponse notamment sur "Ce n'est pas le sujet" édition du 12 avril dernier.

Nous vous avons alerté sur le fait que les schémas régionaux peuvent à terme remplacer le dispositif des Z les communes seront impactées, ce qui suggère de prendre en compte ce critère dans l'élaboration des P.L. Nous vous rappelons que la consultation du schéma régional climat-air-énergie se termine le 30 avril et que les municipalités sera réputé favorable sans réponse de leur part.

Nous estimons que les élus doivent être informés de ce fait et qu'un tel engagement ne devrait pas s'effectuer.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande,
Recevez, Monsieur, nos sincères salutations.

Daniel ARDOIN
Président association Vigi-Eole